

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[PARCOURS 1 - Consulter le corpus des recueils collectifs de poésies françaises du XVI^e siècle apparentés au *Trésor des joyeuses inventions*](#)[Collection](#)[ŒUVRE : Récréation et passetemps des tristes](#)[Collection](#)[Édition : 1573 - Recreation et passetemps des tristes - Huillier](#)[Item](#)[1573_Recrepastemps_Hui] 117 Un Prestre fut qui la veille des Roys

[1573_Recrepastemps_Hui] 117 Un Prestre fut qui la veille des Roys

Présentation générale du poème

Titre de la pièce Autre Dixain d'un Prestre qui fit une part du gasteau plus qu'il ne devoit.

Incipit non modernisé Un prestre fut qui la veille des Roys

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Présentation de l'exemplaire

Formatin-16

Imprimeur-libraire L'Huillier, Pierre

Date 1573

Lien vers la notice du catalogue de la bibliothèque où est conservé l'exemplaire <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb39337170w>

Type de numérisation Numérisation totale

Emplacement du poème

Rang dans le recueil n° 117

Foliotation D3r, D3v

Présentation typo-iconographique Pas d'illustration

Informations sur la notice

Contributeur(s) Speyer, Miriam

Éditeur Équipe Joyeuses inventions ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Mentions légales

- Fiche : Équipe Joyeuses inventions ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Image(s) : Source gallica.bnf.fr / BnF

Notice créée par [Côme Saignol](#) Notice créée le 24/10/2017 Dernière modification le

04/11/2021

DES TRISTES.

Ho le vilain, qu'il soit noyé
Le iouet de frere Martin,
Qu'on n'en parle soir ne matin,
C'est fait, il est deuenu rosse,
Et ne vaut plus en bon latin
Qu'a seruir l'abbesse de crosse.

Autre dizain, d'un prestre qui
faisoit cuire vn œuf.

Vn prestre fut, qui mit au feu vn œuf,
Et puis cracha dessus sans guere attendre :
Vn ieune enfant veit ce fait assez neuf,
Si luy pria de luy vouloir apprendre :
Le prestre alors luy dict. Il faut entendre
Que c'est afin qu'au feu mon œuf ne pette.
Ha, (dict l'enfant au prestre) doncq i'apete
Que vous crachez dessus le cul de ma mere,
Car son gros cul tousiours au feu trompette
Et là le nez, pour la senteur amere:

Autre dixain d'un prestre qui fit vne
part du gasteau plus qu'il ne deuoit.

Vn prestre fut qui la veille des Roys
En quatre pars son gasteau decoupa,
Trop d'une en fit: car ilz n'estoyét que trois
Dieu & sa mere, & luy qui se trompa:

D. iii.

R E C R E A T I O N

Six ou sept foys, ces quatre pars comta:
Ha, ha, (dict il) i'ay trop faict d'une part,
Trois suffisoient, le grand diable y ait part,
Phebé, pour dieu pour sa mere, & pour moy
Qui fut bien blanc, ce fut frere frappart,
Car il escheut que le diable fut Roy.

De ceux qui par trop boire ont les
yeux bordez de scarlate.

Le vin qui m'est si cher vendu
M'a la force des yeux rauie,
Pour autant il m'est defendu,
Dont tous les iours m'en croist l'enuie:
Mais puis qu'en luy seul est ma vie,
Malgré les fortunes fenestres,
Les yeux ne seront point les maistres
Sur tout le corps, car par raison
L'ayme mieux perdre les fenestres
Que perdre toute la maison.

Aduertere, pour ceux qui vont
à la tauerne.

Qui se met en vne tauerne,
Regarde s'argent le gouerne,
Au temps qui court peu sert langage,
Il n'est qu'argent, au moins bon gage: